

FLASH EDT

27/06/2019

Aménagement rural : quand les travaux de voirie ne permettent plus aux engins agricoles de circuler

Le réseau EDT porte de plus en plus souvent à notre connaissance les difficultés de circulation des engins agricoles et forestiers liées aux récents travaux d'aménagement de la voirie.

Dernier cas en date : l'aménagement de la D 338 en Pas de la Loire.

Pour rappel : le syndicat du Lot et Garonne a également été confronté à ce type de situation. Ce qu'il faut retenir : notre réseau doit être présent dans toutes les instances de consultation préalable concernant l'aménagement du territoire de sorte à arriver à un compromis et faire prendre en considération les contraintes de circulation des engins agricoles et forestiers.

A ce titre, un article est prévu prochainement dans le Magazine EDT afin de donner communiquer au réseau la marche à suivre.

Contact : Anaïs Orban a-orban@e-d-t.org